L'Hyper !

N°197/05
2 mai 2005
14 pages

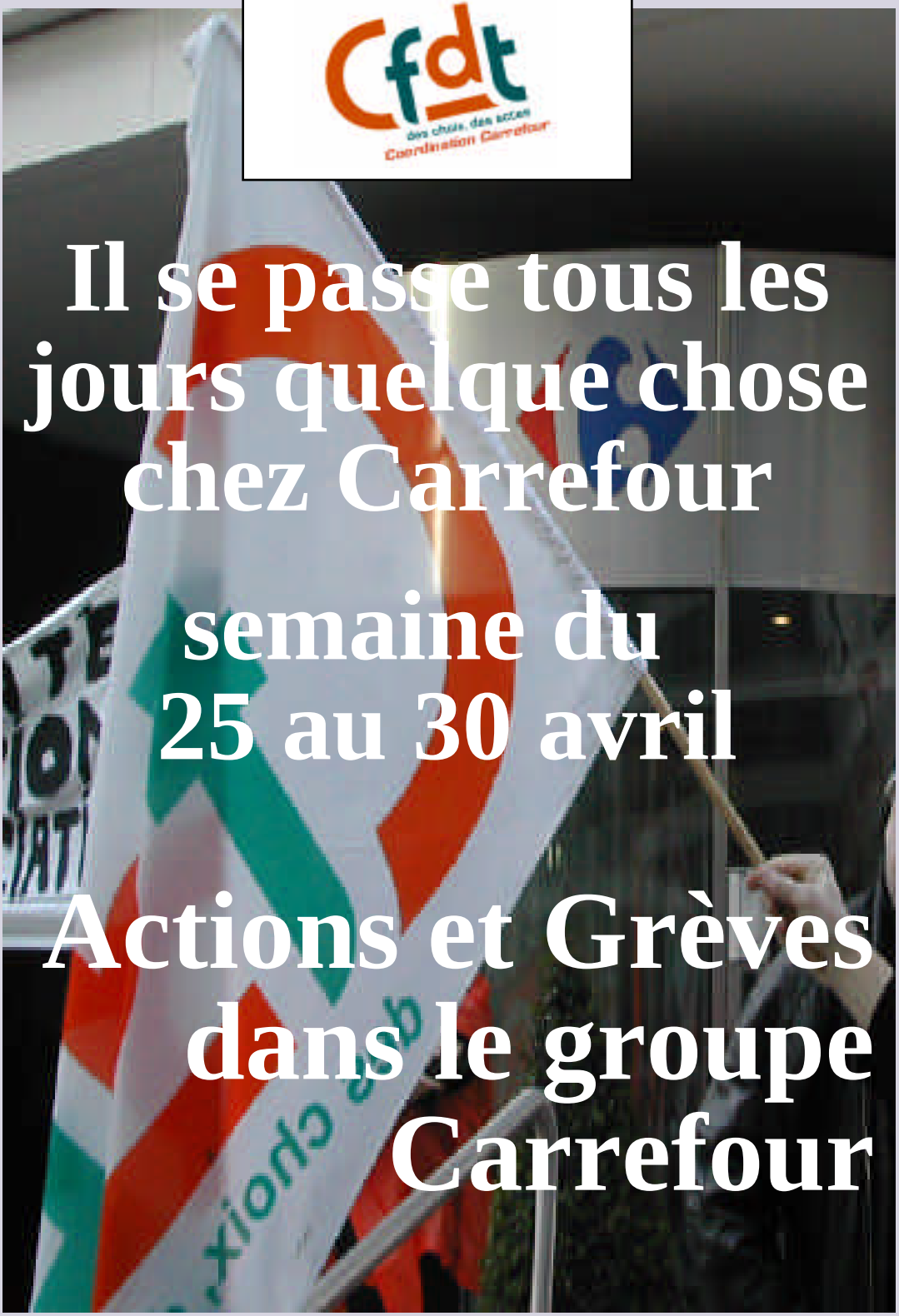

Il se passe tous les jours quelque chose chez Carrefour

semaine du 25 au 30 avril

Actions et Grèves dans le groupe Carrefour

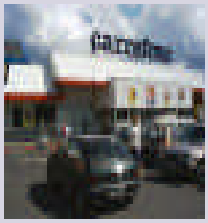

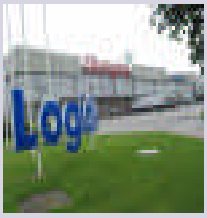

http://www.cfdt-carrefour.com E. Mail: cfdt.carrefour@online.fr

Editorial

Les dates

25 -26 mars

Appel à des arrêts de travail dans les hypermarchés à l'appel de la CFDT et CGT

15 avril

Reprise du travail à Port de Bouc après 22 jours de grève

20 avril

La CFDT intervient à l'AG des actionnaires Carrefour On on apprend les fabuleuses indemnités de départ de Daniel Bernard

26 avril

Le juge reconnaît le bien fondé de la demande a CFDT: le projet d'externalisation des employés de CSIF est illégale

27 avril

A l'appel de la CFDT, CFTC, FO les employés de LCM se mettent en grève pour une durée illimitées

28 avril

Première réponse de Carrefour les salariés de Continent 2001 obtiennent un calendrier de rattrapage des accords Carrefour.

29 avril

La CFDT appelle les salariés de Champion a des arrêts de travail. Grève à Mt St Aignan.

30 avril

La CFDT appelle les salariés de Promocash à des actions pour le 16 mai. Distribution de tract dans les hypermarchés. Grève à Cherbourg.

C'est la lutte !

par Serge Corfa

La CFDT appelle à un Grenelle du social dans le groupe Carrefour.

Que font les responsables Carrefour ?

A faire la sourde oreille aux mécontentements des salariés, à multiplier les erreurs de communication et a attendre que les syndicats s'essoufflent dans leurs actions nos dirigeants laissent Carrefour dans la tourmente.

Ils ont su orchestrer le départ de Daniel Bernard, qui ces derniers temps n'arrivait plus à faire du commerce, il faut maintenant de revoir de fond en comble la politique de ressources humaines de l'entreprise.

Il est temps chez Carrefour de rompre avec les erreurs sociales qui s'accumulent depuis 2 ans et de remettre tout à plat. **Le social est aussi prioritaire que le commercial.**

Il faut donner les moyens au nouveau Directeur des Relations Sociales et Institutionnelles groupe de mener cette politique.

Que nos responsables ne soient pas dupes le malaise est profond et les indemnités de Daniel Bernard n'ont été que le vecteur.

A ce mécontentement s'ajoute la journée dite "de solidarité". Comment comprendre le refus de Carrefour de prendre en charge le 16 mai alors que 1er mai, 8 mai, 25 décembre, et 1er janvier tombent un dimanche . Ils économisent 4 jours fériés, ils peuvent bien payer une journée.

A vouloir toujours plus et ne rien donner en échange les employeurs trouveront de plus en plus dans l'entreprises des salariés démotivés.

Le 16 mai sera une nouvelle journée d'action et les hypermarchés ne seront pas en reste !

Comme c'est bien dit !

La direction d'un magasin Carrefour a affiché les modalités et organisation de la journée de solidarité.

Avec son "petit cerveau" le salarié et le délégué CFDT que comprennent-ils ?

Que si le salarié travaille la journée de solidarité il sera rémunéré normalement et il percevra son salaire habituel.

Mais alors pourquoi tout ce remue ménage sur le 16 mai. Exit la journée de solidarité.

Hélas un peu plus loin on nous dit que les cotisations seront versées à l'Etat.

Là est l'astuce de l'employeur car la traduction de cette dernière petite phrase est que le salarié sera bien payé mais son salaire ira directement dans la poche non pas de l'Etat, comme on veut nous le faire croire, mais dans celle de Carrefour.

Car l'état s'est déjà servi. Depuis 2004 les employeurs versent une taxe de 0,3% de la masse salariale au titre de la journée de solidarité.

Pas très correcte cette façon de présenter les choses !

Au passage l'employeur oublie que le 16 mai est toujours légalement un jour férié. Carrefour l'écrit dans une note de service confidentielle destiné aux directeurs :

"De même, les apprentis mineurs ne peuvent pas travailler le lundi de Pentecôte, qui est toujours considéré comme un jour férié. Il y donc lieu pour eux également de prévoir une autre journée de solidarité."

Pour la CFDT nous ne voyons pas pourquoi nous ne serons pas payé avec un salaire majoré de 150% comme il écrit dans nos accords. Au nom de quoi l'état peut se mêler d'un contrat privé. Au minimum on devrait nous verser notre complément jour férié.

On a pas fini de parler de cette journée de solidarité qui n'a que de nom cet esprit solidaire que nous défendons !

Modalités & organisation de la journée de solidarité

Suite à diverses questions concernant la journée solidarité, vous trouverez ci-dessous les modalités :

L'Etat a décidé que le Lundi de Pentecôte serait à compter de cette année une journée de travail normale et ne serait plus chômée.

Concrètement sur le bulletin de paie : prenons le cas d'un salarié NIVEAU 2 B qui a un salaire mensuel de 1283.58 euros :

1er cas : Le salarié travaille : il est rémunéré normalement comme une semaine normale,
2ème cas : Le salarié est en cp et dans ce cas aussi il est rémunéré normalement,
3ème cas : Le salarié est en repos alors il s'agit de son repos hebdomadaire,

Le(a) salarié(e) percevra un salaire de 1283.58€, soit le même qu'auparavant.

LES COTISATIONS SERONT VERSEES DIRECTEMENT PAR CARREFOUR A L'ORDRE DE L'ETAT.

LE SERVICE PAIE

PROMOCASH

Les salariés de Promocash solidaires

"Une grande première pour nous, c'est notre façon d'être solidaire"

Jean-Pierre Reyjals DSC CFDT de Promocash

Promocash est une enseigne cash & carry réservé aux professionnels des métiers de bouche et d´alimentation (restaurateurs, hôteliers, cafetiers, professionnels de l'alimentation).

Avec 130 établissements en France d´une surface de vente de 1500 à 4 000 m2, Promocash réalise un chiffre d´affaires annuel de 1 milliard d´euros.

Cette filiale emploie 2300 salariés (1,8% des effectifs France)

La CFDT est présente dans la société Genedis (Promocash est une enseigne).

Proche de vous Promocash

La CFDT de Promocash filiale Carrefour appelle les salariés à des actions allant jusqu'à l'arrêt de travail le lundi 16 mai.

SANS SOCIAL PAS DE COMMERCIAL

Lundi de Pentecôte

« Journée d'action CFDT »

Pas question de faire payer aux salariés la suppression du lundi de Pentecôte ; 75% des salariés sont contre la suppression de cette journée.

La CFDT appelle ses adhérents et militants à faire du lundi de Pentecôte une journée d'initiatives et d'actions pouvant aller jusqu'à la grève.

Plusieurs Actions sont possibles :

- Porter un badge «Journée de solidarité pas question de faire payer les salariés !» Ou autre signe de protestation.
- Appeler à un débrayage le lundi 16 mai 2005 (sachant que les salariés vont encore perdre de l'argent, soit 7 heures)
- Appeler à un débrayage tournant de 2 heures par collaborateur.

CHAMPION

Mobilisation du 2 au 8 mai

Une mobilisation importante aura lieu sur la semaine du 2 au 8 mai afin de faire réagir la Direction sur la précarité des salaires, des emplois et les conditions de travail des salariés CHAMPION

OUI à l'augmentation des salaires qui permettent aux salariés Champion de vivre décemment.

La CFDT Champion est en grève depuis le vendredi 29 avril 2005, afin d'obtenir la réouverture des négociations salariales, et la prise en charge de la journée de solidarité par la Direction.

La CGT et la CFTC rejoignent le mouvement avec les mêmes revendications que la CFDT.

Une mobilisation importante aura lieu sur la semaine du 2 au 8 mai afin de faire réagir la Direction sur la précarité des salaires, des emplois et les conditions de travail des salariés CHAMPION.

NON aux bas salaires

NON à la précarité

NON aux menaces et à l'intimidation de certains Directeur

La CFDT dit encore **NON** aux conditions de travail difficiles que gênèrent le non remplacement des salariés malades en congés payés ou en formation

Carton rouge

La CFDT porte un carton rouge aux stagiaires managers ainsi qu'aux stagiaires Directeur qui sont venus remplacer les gréviste sur leur poste de travail, alors que nous faisions grève aussi pour leur obtenir des acquis sociaux,pour eux et l'ensemble des salariés Champion.

Des dizaines de personnes envoyées sur les magasins grévistes afin de casser les mouvements de grève.

Non contents de les remplacer sur leur poste de travail, les stagiaires ont caché leurs véhicules afin que les grévistes ne leur cassent pas leur voiture. Nous rappelons à ces personnes que le mot gréviste ne signifie pas casseur. Les organisations syndicale ne sont pas des voyous et le comportement de ces personnes reste inqualifiable.

Grève

Les Champion dans la tourmente

HIER, le ton est monté d'un cran du côté des entrepôts de stockage de LCM (Logidis-Comptoirs modernes) à Crépy-en-Valois. Les grévistes ont en effet interdit aux camions d'accéder au site de la plateforme censée livrer les supermarchés Champion de la région parisienne et du nord de la France. Révoltés par le récent scandale lié au départ du PDG de Carrefour, les salariés du groupe réclament, entre autres, une revalorisation de leurs salaires. « Le mouvement va se poursuivre, assure Michel Kolasinski, délégué CFDT du site. Il faut que la direction accepte de rouvrir les négociations. »

Cette grève commence à avoir des répercussions sur les magasins de la région. Même « s'il n'y a pas péril en la demeure », pour reprendre les propres termes de Frédéric Dufour, le patron du Champion de Longueil-Annel, qui estime que son magasin est « en mesure de fournir à 90 % de ses capacités ». C'est aussi le cas du magasin de Lamorlaye qui, hier, a tourné au ralenti. « Une cinquantaine de salariés ont souhaité participer au mouvement de grève tournante qui concerne l'ensemble de nos grandes surfaces », explique Sophie Jacobik, déléguée CFDT.

F.No.

LAMORLAYE, HIER MIDI. *Une bonne partie des salariés de Champion, en grève, se sont installés sur le parking du magasin.* (LP/F.ND.)

SAMEDI 30 AVRIL 2005

Champion entre dans la grève

LCM Logidis-Comptoirs modernes

Le protocole de fin de conflit rejeté

Les syndicats consulteront lundi matin les salariés (6.700 au total) de LCM.

Le mouvement a cessé samedi dans la majorité des entrepôts.

Les syndicats de la société LCM (Logidis-Comptoirs modernes), qui approvisionne des magasins Shopi, Champion et Huit à Huit, ont rejeté vendredi soir 29 avril le protocole de fin de grève que leur proposait la direction.

"On a rejeté le protocole de fin de conflit à l'unanimité de l'intersyndicale (FO, CFTC, CFDT)", a indiqué le représentant de la CFDT, Christophe Guérard.

"La réunion téléphonique entre la direction nationale de LCM et les trois délégués syndicaux centraux, CFTC, CFDT et FO, vient de se terminer sur un constat total d'échec et de rupture de négociation", a confirmé son homologue de la CFTC François Lermytte.

Vendredi matin, au troisième jour de la grève, "17 sites sur 30" étaient encore touchés par le mouvement.

Samedi les salariés ont décidé d'arrêter le mouvement. En fin de journée 4 entrepôts poursuivaient le mouvement.

Les syndicats consulteront lundi matin les salariés (6.700 au total) de LCM pour décider de la suite à donner à la grève commencée mercredi.

Des négociations ont eu lieu site par site et des rendez-vous sont pris pour la semaine prochaine.

50 euros bruts

Les syndicats réclamaient la réouverture des négociations salariales et "50 euros bruts pour tous", après la publication du montant de l'indemnité de départ, 38,5 millions d'euros, de l'ex-PDG de Carrefour Daniel Bernard.

Cette indemnité a mis le feu aux poudres, admettent les syndicats: "On nous demande la modération salariale, de comprendre la conjoncture difficile, et on nous annonce l'indemnité de départ de 38 millions du PDG", rappelle Christophe Guérard de la CFDT.

La direction de LCM a proposé une augmentation de 34 euros bruts par mois (salaire et mutuelle) et 12 euros par mois de remise sur achat à partir du dernier trimestre 2005.

Reconnaissant des "avancées", les syndicats protestent néanmoins sur les pénalités qui seraient infligées aux grévistes, selon le représentant de la CFDT.

PICARDIE

Les « Champion » sonnent la révolte dans la grande distribution

CARREFOUR

Arrêt de travail à Carrefour Cherbourg

Les sections syndicales CFDT Carrefour distribuent aujourd'hui et les jours à venir un tract à la clientèle lui demandant son soutien pour obtenir des conditions de travail décentes.

Cette communication vers la clientèle si elle se heurte à l'opposition de la direction et bien accueillie par les clients

Carrefour Cherbourg

Le 25 mars le magasin de Cherbourg n'avait pas répondu à l'appel à un arrêt de travail comme le reste des hypermarchés du groupe.

Après le magasin de Mt St Aignan vendredi, depuis ce matin, samedi 30 avril 2005 la quasi totalité du personnel de Carrefour Cherbourg n'est pas entré au travail, 95 % des employés sont dehors

Ce sont les managers qui font fonctionner l'établissement.

La mobilisation est au delà des espérances des délégués.

Ca coince en caisse !!! Pas une seule caissière en poste, seulement quelques caisses ouvertes avec les managers, et des étudiants (certains étudiants sont aussi dehors).

La parapharmacie est fermée, la boutique EPCS (hors surface de vente, dans la galerie) aussi .

Les clients comprennent les revendications des salariés.

Les revendications exprimées par les salariés sont les mêmes que le 25 mars:

- la revalorisation réelle du pouvoir d'achat,

- la revalorisation des contrats à temps partiels,

- un accord d'intéressement en 2005,

- la mise en place d'un troisième échelon pour tous les niveaux,

- l'amélioration des conditions de travail et de l'emploi

Au niveau local pas de revendications spécifiques. Plutôt une demande de considération du personnel.

Pas mal de petits détails seront revus prochainement avec le directeur actuellement absent.

Franck Diguet DS CFDT Cherbourg

La CFDT est la seule organisation syndicale présente .

Le magasin de Cherbourg dans la Manche est ouvert de puis 1977.

Il appartient à la société Continent filiale à 100% de Carrefour .

Il emploie 225 salariés sur 6200 mètre carré de surface de vente

CARREFOUR

Arrêt de travail à Carrefour Mt St Aignan

De nombreux militants CFDT des hypermarchés apportent leur soutien aux grévistes de LCM.

Ainsi les grèvistes de LCM sont venus aux portes de l'hypermarché de Cholet avec le soutien de tous les élus et d'une partie du personnel.

Distribution de tracts en commun soutien quasi total des clients

Carrefour Mt St Aignan

Le 25 mars les salariés du magasin de Mont Saint Aignan (76) n'avaient pas répondu massivement à l'appel des organisations syndicales.

Mais depuis ils ont entendu parler des indemnités de départ que Carrefour a accordé à son PDG : 38 millions d'euros et il y a de quoi s'énerver.

Aujourd'hui vendredi 29 avril à l'appel de la CFDT et de FO les salariés ont de nouveau arrêté le travail mais cette fois ci de façon massive.

85% du personnel a arrêté le travail sur les revendications nationales :

- la revalorisation réelle du pouvoir d'achat,

- la revalorisation des contrats à temps partiels,

- un accord d'intéressement en 2005,

- la mise en place d'un troisième échelon pour tous les niveaux,

- l'amélioration des conditions de travail et de l'emploi

Localement des négociations sont en cours avec la direction. les grévistes demandent la revalorisation des contrats des salariés à temps partiel et la revalorisation des niveaux.

Catherine Pernel
DS CFDT
Mt ST Aignan

La CFDT est majoritaire dans ce magasin depuis les élections de 2003 .

A remarquer que c'est la première fois que la section FO appelle à une grève dans ce magasin.

Le magasin de Mt St Aignan en Seine Maritime dans la région de Rouen est ouvert de puis 1987.

Il appartient à la société Continent filiale à 100% de Carrefour .

Il emploie 512 salariés sur 8300 mètre carré de surface de vente

CHERS CLIENTS AIDEZ-NOUS

…à obtenir des conditions de travail décentes

SANS SOCIAL PAS DE COMMERCIAL

L'ex PDG 38 millions d'euros d'indemnités

Une augmentation de salaire de 22 euros mangée par l'inflation

Les actionnaires + 27% de dividendes

Pas de prime d'intéressement Baisse de la participation

Deux Présidents au lieu d'un !

Dégradation des conditions de travail Suppression d'emplois

Malgré les grèves du 25 mars dernier et nos demandes de réouvertures des négociations la direction Carrefour fait la sourde oreille.

Dans le même temps nous apprenons que notre ancien PDG est parti avec "une folle indemnité", un record en France !

Et pendant ce temps le personnel se serre la ceinture !

Une augmentation des salaires moins importante que l'inflation
- Pas d'intéressement - Participation en baisse de 16%
- Augmentation du contrat temps partiel de… 15 minutes !!!
- Restructuration et réorganisation du travail diminuent les emplois
- Conditions de travail qui se dégradent, flicage, augmentation des maladies professionnelles, absences non remplacées …

L'actionnaire est prioritaire …

(83 millions de dividende 2005 pour l'actionnaire principal)

L'ancien PDG se prépare une retraite en or…

(plus ses indemnités et ses stocks options)

et nous qui chaque jour tentons de vous apporter un service de qualité ?

Chers clients le 25 mars vous nous avez soutenu par votre accueil,

Aujourd'hui aidez-nous pour que la direction négocie avec nos délégués.

Le personnel de CARREFOUR vous remercie.

Pour une répartition équitable des fruits du travail et un meilleur service client

Client(e) de Carrefour je soutiens les salariés dans leurs demandes d'augmentation de rémunération et de meilleures conditions de travail

Nom…… Prénom ……..

Adresse ……

……..

Signature

CFDT

LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES SAS (LCM)

CFDT, CFTC et FO appellent les salariés à se mettre en grève.

Après les hypermarchés, c'est au tour de la Logistique

Ce mouvement se poursuivra jusqu'à ce que le groupe amène la reconnaissance attendu, en terme de rémunération, à ses employés.

O La Grève

Les entrepôts de LCM seront en grève à l'appel de l'intersyndical CFDT, FO et CFTC à compter de Mercredi 27 avril suite à l'échec des NAO et surtout à la révolte des salariés en apprenant les indemnités de départ de Daniel Bernard.

Les magasins livrés par les entrepôts auront des ruptures dans les linéaires dès jeudi.

Ce mouvement sera à durée illimité jusqu'à ce que le groupe amène la reconnaissance attendu en terme de rémunération à ses employés

O Une nouvelle société de logistique Carrefour

Logées au sein de six sociétés juridiques distinctes, Logidis SAS et les cinq sociétés Comptoirs Modernes (CMEN, CMER, CMLSE, CMMU, CVL) les activités logistiques du Groupe ont été regroupées en une seule société baptisée **Logidis Comptoirs Modernes SAS (LCM) au 1er avril 2005.**

Cette société comporte 6702 salariés dont 877 cadres et agents de maîtrise, le président en est **Vincent Denis.**

Selon la direction l'opération d'unification juridique n'aura aucune conséquence sur le volume ou la structure de l'emploi des entités concernées.

La fusion juridique a pour effet :

La remise en cause automatique des statuts de 6 sociétés (Logidis et 5 Comptoirs Modernes)

L'ouverture d'une négociation sur le statut collectif au sein de la nouvelle structure dans un délai de 15 mois à compter de la date du transfert. (01 / 04 / 2005)

L'accord de substitution à trouver doit donc être conclu avant le 30 juin 2006.

Les négociations portant sur l'harmonisation s'ouvriront à partir de la rentrée 2005.

Cette négociation abordera la question du rapprochement du statut et des salaires pratiqués au sein des différentes sociétés préalablement à la fusion.

Pendant la période transitoire de 15 mois, les salariés continuent à bénéficier des dispositions des accords collectifs en vigueur dans leur entité de rattachement avant l'opération juridique.

O NAO 2005

En attendant les négociations du nouveau statut commun, début avril se sont déroulées **les Négociations Annuelles Obligatoires 2005**

La direction a proposé dans un premier temps 1,2% d'augmentation de salaire puis

- 1,8% au 1er janvier 2005

- un Fond social de 27 5000 ¤

- La prise en charge au 1er janvier 2005 de 60% de l'augmentation de l'assurance maladie soit une répartition de la part employeur de 55,34% et de la part salarié de 44,66% ce qui représente pour les salariés un apport de 4,40 euros net par mois, 52,80 euros par an net

- La mise en place de la remise sur achat 4% avec un plafond annuel de 3000¤. Application au dernier trimestre 2005 uniquement ce qui fait 120 euros sur le dernier trimestre

- Les Astreinte des agents de maîtrise ont été fixées à: de jour 10 euros, week end 27 euros, en semaine 48 euros.

Ces propositions ne satisfaisaient aucun syndicat.

La direction a menacé qu'en cas de refus de signature sa décisions unilatérale serait en dessous des propositions qu'elle faisait en séance.

O Intersyndicale CFDT, FO, CFTC

Le 25 avril 2005 les délégués CFDT de Logidis ont d'un commun accord avec les délégués FO et CFTC adressés à la direction une dernière proposition.

Elles demandaient en contrepartie de leur signature une augmentation de 50¤ sur les salaires de base.

La Direction a refusé cette proposition mais a annoncé qu'elle appliquera unilatéralement la proposition qui était proposée et qu'elle n'appliquerait pas sa menace de réduire cette proposition en cas de refus de signature.

L'intersyndicale estime que le refus de la direction à ses propositions est inacceptable surtout au vu des indemnités touchées par Daniel Bernard .

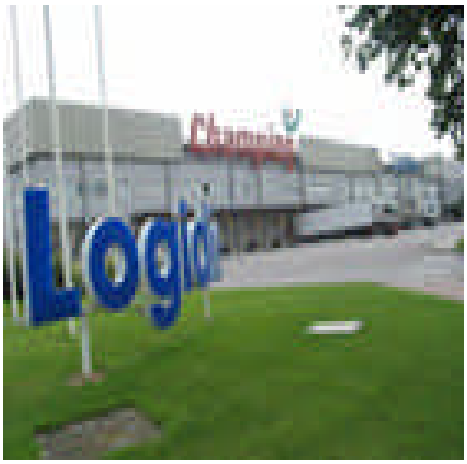

Avant l'heure !

Toulouse: un centre de distribution Carrefour bloqué par un conflit social

Le centre de distribution Logidis-sud-ouest **de Colomiers,** dans la banlieue toulousaine, est bloqué depuis mercredi 25 avril 2005 par des grévistes réclamant de meilleures conditions de travail et de salaire, a-t-on appris lundi auprès de l'intersyndicale **CGT-CFDT.**

Le centre Logidis a d'abord été bloqué par des salariés qui campaient devant les accès à l'entreprise qui emploie 160 personnes. Ils dénonçaient notamment 25 licenciements et 80 avertissements depuis janvier dernier, la baisse des primes de productivité et le recours massif à des intérimaires,

La direction avait adressé samedi par voie d'huissier un avis de mise à pied conservatoire à 10 salariés pour faute lourde. Lundi midi, à l'issue d'une rencontre avec les grévistes, Didier Rossi, directeur des ressources humaines du centre Logidis, a indiqué sur France 3 Sud que la direction avait "fait 10 avancées sur 13 points" de négociation. "Nous sommes dans une situation de blocage, (...) le juge a décidé que le blocus du site était illégal pendant toute la durée des négociations. Nous avons négocié, à partir de là nous ne comprenons pas la position de nos salariés", a déclaré M. Rossi.

Un nouveau centre de distribution Carrefour bloqué par une grève

Un deuxième centre de distribution Logidis Comptoir Moderne (LGM), filiale du groupe Carrefour, situé comme le premier dans la banlieue de Toulouse, était bloqué mardi par des salariés en grève, a-t-on appris de source syndicale.

Après le blocage du centre de Colomiers la semaine dernière, une quarantaine de salariés du centre de **Plaisance-du-Touch,** spécialisé dans le traitement de produits frais, empêchent tout mouvement de camions. Ils réclament des négociations salariales à l'échelle nationale portant notamment sur une hausse de salaire de 50 euros bruts mensuels et la révision de la nouvelle grille de productivité, qui a pour conséquence une perte de 100 à 150 euros nets par mois.

En raison de l'arrêt de travail des préparateurs et caristes, seuls "10% des commandes sont actuellement honorés".

Champion

A l'appel de la CFDT, les magasins Champion sont entré dans la danse vendredi 29 avril.

Ces actions se déroulent par région, tous les magasins n'arrêtant pas le travail le même jour. Elles devraient se poursuivre tout au long de la semaine.

Sophie Jacobik DSC CFDT Champion

Depuis ce matin des mouvements perturbent une dizaine de magasin comme Le Havre ou Lamorlaix. dans ce dernier magasin seulement 12 salariés sont au travail (dont 5 managers).

A Abbeville la CFTC et FO ont rejoint le mouvement.

Rappelons que les salariés de champion ont trois niveaux sur 4 au smic et ont obtenu en 2005 1,2% d'augmentation de salaire au 1er avril !!!

LCM (Logidis Comptoirs Modernes)

La grève pour les salaires dans les entrepôts de la société LCM (Logidis-Comptoirs modernes) déclenché à l'appel de la CFDT, FO et CFTC depuis mercredi 27 avril touchait encore ce matin "17 sites sur 30".

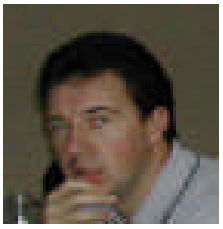

Christophe Guérard DSC CFDT LCM

La participation va de 10 à 90% de grévistes comme à Nîmes, Lieusaint, Plaisance.

Le site de Dirinon (Finistère) a rejoint la grève ce matin .

La direction a proposé un protocole de fin de conflit qui a été repoussé par les grévistes.

Elle proposait un étalement des journées de grèves et la

prise en charge de l'augmentation de la mutuelle pour une durée de 2 ans. Cette augmentation représente par salarié 7,41 euros par mois.

Devant ce refus la direction a rompu les négociations.

Les grévistes campent sur leur demande d'une augmentation de salaire de 50 euros,

Comme ils le font remarquer cette demande représente pour l'ensemble des salariés de LCM 335 000 euros, on est loin des 38 millions d'euros touché par Daniel Bernard.

EN DIRECT DES ARCHIVES PRESSE

Ils ont fait l'année 2004

O Ils ont fait l'année 2004

1. Nicolas Sarkozy
2. **Michel-Edouard Leclerc**
3. Louis Schweitzer
4. Jean-Pierre Raffarin
5. **Daniel Bernard**
6. **Gérard Mulliez**
7. Thierry Breton
8. Jean-Martin Folz
9. Louis Gallois
10. Edouard Michelin

Michel-Edouard Leclerc, le croisé des prix

Chez les Français, il tient la vedette avec l'ancien ministre de l'Economie et des Finances. « Cela flatte l'ego », plaisante Michel-Edouard Leclerc. Il n'a pas ménagé sa peine pour occuper la scène médiatique. Il tient même un décompte précis de ses interventions. Il est vrai que c'est sa mission que d'être le porte-parole des adhérents du mouvement créé par son père.

Ses meilleurs scores (plus de 30 % d'opinions positives), Michel-Edouard Leclerc les a réalisés chez les ouvriers et les retraités, plus sensibles que les autres à ses tirades sur le pouvoir d'achat. En revanche, il fait un bide chez les agriculteurs contrairement à ses deux concurrents Daniel Bernard (Carrefour) et Gérard Mulliez (Auchan). B. J.

Daniel Bernard, la reconquête

Salué par les Français comme la 5e personnalité ayant joué un rôle positif en 2004, Daniel Bernard peut mesurer dans ce score la grande popularité de son enseigne en France. Contrairement à son rival Michel-Edouard Leclerc, le patron de Carrefour est peu connu du grand public. En revanche, ses efforts pour faire revenir les consommateurs français dans ses hypermarchés ne sont pas passés inaperçus.

L'année a été riche en initiatives. Bien avant de parapher les accords de Bercy sur la baisse des prix, il avait lancé une nouvelle carte de fidélisation, étoffé sa gamme de produits discount et osé une campagne de communication provocatrice sur le thème : « Il est possible de baisser les prix en France ! » Au total, son programme de baisse des prix devrait lui coûter plus de 300 millions d'euros.

L'effort est important mais avec les clients qui désertent les hypermarchés du groupe, c'est une voie d'eau qu'il faut colmater. Catastrophe : en octobre, Daniel Bernard annonce que les baisses de prix vont grever ses résultats de l'année alors que les ventes ne sont pas aussi bonnes qu'espéré. Du coup, les vieilles rumeurs sur son éviction ont repris de plus belle à l'automne. C'était oublier un peu vite qu'avant de partir en vacances d'été, le PDG du groupe avait pris le soin de renforcer sa position, en signant avec les principaux propriétaires un pacte d'actionnaires valable trois ans.

Gérard Mulliez, l'automne du patriarche

Assez logiquement, Auchan talonne Carrefour dans le choix des Français, à l'image des parts de marchés de leurs hypers sur le territoire. Quant au secret Gérard Mulliez, son fondateur, c'est un habitué des classements. Les magazines économiques le citent régulièrement parmi les patrons les plus riches de France.

Toujours à la barre à 74 ans, il n'a laissé à personne d'autre le soin de signer les accords de Bercy sur les prix. L'événement a donné lieu à la photo historique où le patron nordiste figure avec ses deux grands concurrents - Carrefour et Leclerc - aux côtés de Nicolas Sarkozy.

Dans un contexte morose pour les très grandes surfaces, l'enseigne à l'oiseau rouge a plutôt bien résisté face au hard discount. Sa force réside dans sa capacité à imaginer de nouveaux concepts de magasins capables de séduire les clients et à les expérimenter en grandeur réelle. Ainsi sont nés la Cave Auchan, hyper dédié aux boissons, ou Chronodrive, le système de commande par Internet. Dernières idées en date : Au Marché Vrac (du hard discount où la vente au poids est prépondérante), et Les Halles d'Auchan (des petits hypermarchés alimentaires à prix très bas). Gérard Mulliez, qui devrait bien finir par céder la place à son fils Arnaud, laissera un groupe armé pour inventer la distribution de demain.

DE POSITIF A NEGATIF il n'y a qu'un pas, Mr Daniel Bernard !

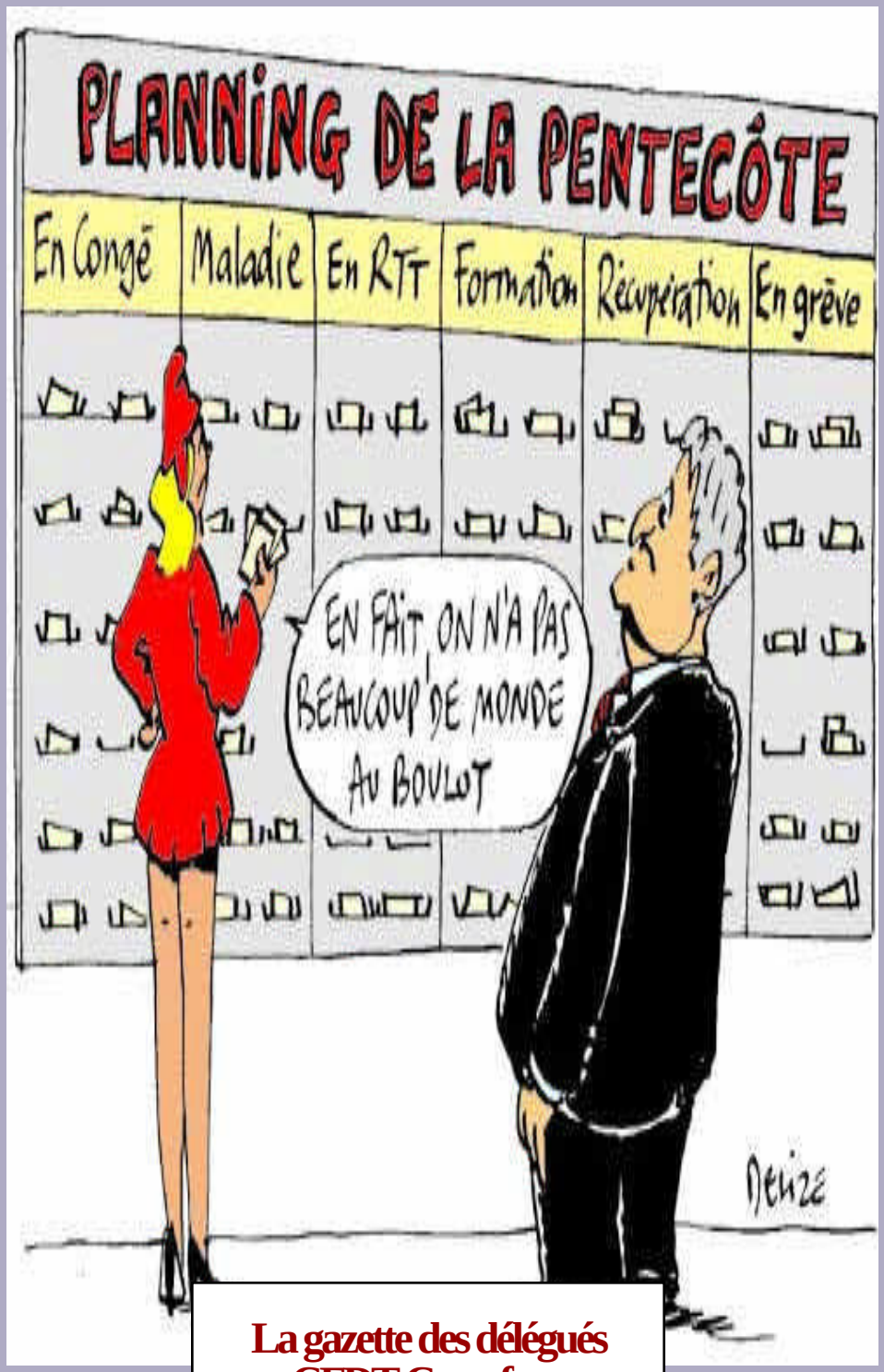

La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !